



# KICK START

Produit  
Sélectionné par  
GEOSANE



**DÉSINFECTANT À BASE DE PEROXYDE D'HYDROGÈNE  
ET ACIDE PERACÉTIQUE**

B	V	F
0,50 %	1 %	1,5 %

## OBJECTIFS ET INTÉRÊTS

### Désinfectant pour les bâtiments d'élevage et industrie agro-alimentaire

- Efficacité à toutes températures.
- Formulation permettant une alternance avec les désinfectants à base d'ammonium quaternaire + glutaraldéhyde .
- Utilisable en agriculture biologique .

## COMPOSITION

**Acide peracétique** : 55g/L (CAS no.: 79-21-0)

**Peroxyde d'hydrogène** : 220 g/L (CAS n.): 7722-84-1)

## MODE D'UTILISATION

Après avoir correctement nettoyé les surfaces à désinfecter, appliquer **KICK START** sur les surfaces en respectant les doses. L'application peut se faire à l'aide d'un pulvérisateur ou d'un canon à mousse.

Après application, rincer les surfaces entrant en contact avec les aliments.

	Bactéricide : 5 min	Virucide : 30 min	Fongicide : 15 min
Bâtiments élevage	0,5 %	1%	1,5 %
IAA(agro-alimentaire)	0,25 %	0,4 %	1%
POV*- POA**	0,25 %	2 %	1%

\*POV : produit d'origine végétale

\*\* POA : produit d'origine animale



## RÉGLEMENTAIRE

Produit biocide à usage réservé aux professionnels.

**TP2** : désinfection générale (vestiaires, sanitaires, collectivités, clinique vétérinaire, etc...)

**TP3** : usage vétérinaire : désinfection des logements des animaux domestiques, des matériels d'élevage, des véhicules de transport des animaux.

**TP4** : désinfection des surfaces et matériels en contact avec les denrées alimentaires (rinçage à l'eau potable obligatoirement après traitement).

## PRÉCAUTIONS EN ÉLEVAGE

Attendre le séchage complet du bâtiment avant l'arrivée des animaux (24 à 48 heures). Rincer le matériel à l'eau après utilisation.

Le rinçage à l'eau est obligatoire pour toute surface en contact avec des denrées alimentaires.

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Toujours lire l'étiquette, la fiche de sécurité et toute autre information sur le produit avant utilisation.

Lors de l'utilisation de **KICK START** il est indispensable de revêtir les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés:



Combinaison chimique type 4 à usage unique.



Gants nitrile EN 374 (à changer tous les 5 ans ou dès l'apparition de signes d'usures)



Masque-complet ou demi-masques avec les cartouches ABEK P



Lunettes de protection



Bidon

10L

20L